

## Conditions générales de service

Mise à jour et date d'entrée en vigueur : 1<sup>er</sup> octobre 2024

Conditions générales de service entre Céline BA, auto-entrepreneure E.I. Gaabé, dont le siège social est 51 avenue Jean Jaurès – 69780 MIONS, immatriculée à l'URSSAF sous le SIRET : 887 877 587 0014 – APE 9609Z (appelée « thérapeute holistique », « thérapeute », « praticienne » ou « prestataire » dans le présent contrat)

Et le ou la cliente (appelé « le client » dans le présent contrat) prenant RDV avec Céline BA pour l'une de ses prestations proposées, peu importe le support utilisé : réseaux sociaux, téléphone, mail, etc.

### ARTICLE 1 : OBJET ET DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les présentes Conditions Générales de Service (CGS) déterminent les droits et les obligations des parties dans le cadre de la vente de services proposés par la thérapeute sur son site internet [www.gaabé-naturebienetre.fr](http://www.gaabé-naturebienetre.fr).

Céline BA propose des accompagnements holistiques et des prestations dans les domaines du bien-être (énergétique, naturopathie, réflexologie plantaire, atelier découverte...) et de la nature (éducation à la nature, conférence, atelier, etc.).

Les CGS sont visibles sur le site internet de Céline BA, elles sont envoyées dans les mails mensuels de présentation du programme, ainsi qu'à la demande du client.

### ARTICLE 2 : DECLARATIONS PREALABLE DES PARTIES

Le client déclare et garantit à la thérapeute : être majeur (ou représentant légal du mineur pour lequel il s'est engagé) et être doté de la capacité juridique et psychologique à conclure le présent contrat

Le client déclare être informé de la nature des prestations effectuées par la thérapeute et reconnaît que cette dernière a été à son entière disposition pour l'informer de tout ce qui était important en fonction de ses besoins.

La thérapeute déclare et garantit au client être habilitée à fournir les prestations de service en qualité du titulaire d'une certification du diplôme de naturopathie (CNFDI), d'éducation à la nature (Eveil et nature), de soins énergétiques (Carine Maury).

La thérapeute s'engage à :

- Garantir le secret professionnel et ne pas communiquer d'informations confidentielles.
- Se mettre à jour régulièrement par le biais de formation.
- Souscrire à une assurance de responsabilité civile professionnelle.

### ARTICLE 3 : GENERALITES

Le présent contrat constitue un contrat de prestations de services relatif à l'accompagnement holistique, et en ce sens, ce contrat relève du Code de la consommation. Les présentes conditions générales de services (CGS) s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des prestations proposées par Céline BA, et ce, à l'ensemble de ses clients, quel que soit leur statut ou qualité. En conséquence, la prise de RDV par un client pour la réalisation d'une prestation proposée sur le site internet [www.gaabé-naturebienetre.fr](http://www.gaabé-naturebienetre.fr) emporte l'adhésion de ces derniers et leur acceptation, sans réserve, aux présentes CGS sauf accord particulier préalablement convenu par écrit entre les parties. Céline BA se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes CGS, étant précisé que les modifications seront applicables aux seuls rendez-vous pris en suite de l'entrée en vigueur desdites modifications. Tout autre document que les présentes CGS et notamment les publicités, prospectus, flyers...n'a qu'une valeur informative de l'activité proposée par Céline BA et est non contractuel.

Les consultations et suivis d'accompagnement en naturopathie, réflexologie, énergétique, proposés par Céline BA ne sont pas voués à remplacer une prise en charge médicale. Ils n'ont aucune visée médicale et ne sont pas assimilables aux actes réservés aux professions de santé réglementées par le Code de la Santé Publique. Les conseils et recommandations donnés par Céline BA ne remplacent en aucun cas un avis médical, ni se substitue à un traitement médical en cours. Un avis médical est recommandé avant toute consultation.

De la même façon, Céline BA ne sera pas tenue responsable du fait que les conseils personnalisés et recommandations donnés dans le programme d'hygiène vitale ne sont pas efficaces. Toute personne réagissant différemment, aucune garantie ne peut être donnée quant aux résultats obtenus à la fin du programme. Vous êtes libre de suivre le programme ou pas.

### ARTICLE 4 : DUREE

Le présent Contrat entre en vigueur à compter de son acceptation pour une durée correspondant à la durée des Prestations. Selon le cas, il peut prendre la forme soit d'un contrat à exécution immédiate (réalisation d'un seul rendez-vous) ou à exécution successive (RDV initial et RDV de suivi).

### ARTICLE 5 : SERVICES

La finalité de l'activité de la thérapeute est l'éducation à la santé et le bien-être. Il s'agit de techniques de prévention et d'éducation à la santé. La thérapeute s'engage par ses prestations sur une obligation de moyens et non de résultats. Conformément à la législation en vigueur, les massages énergétiques pratiqués par Céline BA en l'absence de diagnostic et de traitement thérapeutique, ne s'apparentent en rien, ni dans les contenus ni dans les objectifs, à la pratique de la masso-kinésithérapie, ainsi qu'à toute pratique médicale, thérapeutique ou encore sportive.

Les prestations proposées se font sur rendez-vous aux dates fixés d'un commun accord entre les parties au cabinet de la thérapeute 104 rue du 23 août 1944, 69780 MIONS.

## **ARTICLE 6 : CONTRE-INDICATION AUX MASSAGES**

Les massages sont réalisés avec de l'huile végétale (beurre de karité, huile d'amande douce, etc.) et avec l'accord du client, pour certains soins avec des huiles essentielles. En cas d'allergies, le client s'engage à en informer Céline BA au moment de la prise de rendez-vous. En cas de grossesse, il est recommandé à la cliente de demander un avis préalable à son médecin, gynécologue ou sage-femme et d'en informer Céline BA lors de la prise de rendez-vous.

En conséquence, Céline BA se réserve le droit de refuser à tout moment, un client dont l'état de santé ne serait pas compatible avec la réalisation d'un massage énergétique. De même, les séances de massages ne seront proposées qu'aux personnes majeures, ou mineures titulaires d'une autorisation de son représentant légal à la pratique du massage.

## **ARTICLE 7 : CONDITIONS DE REALISATION DES PRESTATIONS**

La thérapeute, réalisera les prestations de services, en accord avec le Client, et selon le cas, soit :

- dans ses locaux professionnels
- à distance
- dans les locaux (entreprise, association, école, etc.) ou à domicile selon les conditions tarifaires convenues.

La ou les date(s) de réalisation des prestations seront fixées conjointement entre la thérapeute et le client. Le client s'engage à collaborer de manière active avec la thérapeute et à lui fournir les informations nécessaires à la bonne réalisation des prestations, en particulier toute information utile sur sa situation personnelle (maladie, grossesse, fragilités particulières, handicap).

De son côté, la thérapeute s'engage à apporter toute la diligence et tout le soin nécessaires à la bonne exécution des prestations et à tenir informé le client des difficultés pouvant survenir lors du déroulement des prestations. La thérapeute est tenue à une obligation de moyen en matière de conseil et d'information, mais pas de résultat. La thérapeute se réserve le droit de refuser tout accompagnement qui n'entrerait pas dans le champ de ses compétences dans le cadre des formations qu'elle a reçues et validées par ses certifications ou attestations de formation présentielle qu'elle tient sur demande à la disposition du client. En cas de refus d'accompagner toute personne dans sa demande, elle proposera si possible les coordonnées d'un confrère plus à même de répondre à sa demande spécifique. La thérapeute s'autorise le droit, après accord du client, de consulter les professions médicales en rapport avec le client pour obtenir toute information qu'elle pourrait juger utile dans l'accompagnement qui lui serait demandé dans le strict respect de la politique de confidentialité auquel il est tenu.

## **ARTICLE 8 : RESERVATION ET ANNULATION**

Le client peut prendre rendez-vous par téléphone, par message via les réseaux sociaux ou par mail. Il doit obligatoirement suivre le processus de réservation suivant :

- Choix de la date et de l'heure ;
- Fournir nom, prénom, n° de téléphone et adresse e-mail.

En cas d'impossibilité de se rendre au rendez-vous pris avec Céline BA, la personne est invitée à annuler ou reporter le rendez-vous au plus tard 48 heures avant via un message, un e-mail ou un appel téléphonique au 06 61 52 67 14.

En cas d'annulation du RDV dans les 48h, la séance sera considérée comme due. Dans le cas où la personne ne se présenterait pas au rendez-vous fixé sans avoir prévenu par avance thérapeute, le RDV sera également considéré comme dû.

En cas d'annulation après ce délai, le client est informé que les sommes réglées d'avance ne seront pas remboursées. La thérapeute se réserve par ailleurs le droit d'annuler, suspendre ou d'interrompre des prestations de services si elle constate après signature du contrat, que lesdites prestations sont manifestement incompatibles et/ou inadaptées à la situation personnelle du client. Dans ce cas, la thérapeute s'engage à rembourser le client des sommes versées au prorata des prestations déjà réalisées.

Un rendez-vous pour une consultation, peu importe sa nature, peut être modifié ou annulé sans coût supplémentaire en prévenant, au moins 48h avant l'heure du rdv, Céline BA par mail [contact@gaabe-naturebienetre.fr](mailto:contact@gaabe-naturebienetre.fr) ou par téléphone : 0661526714

En cas de modification ou annulation du fait de Céline BA, vous avez le choix entre reporter le rendez-vous à une date ultérieure ou l'annuler. En cas d'incapacité physique temporaire, par suite de maladie ou d'accident de la thérapeute, Céline BA se réserve le droit de replanifier de nouvelles dates d'interventions en concertation avec le client sans qu'il ne puisse être exigé par ce dernier de versement d'indemnité.

En cas d'incapacité physique permanente de la praticienne, tout type de contrat ou d'engagement avec ses clients seront résiliés de plein droit sans qu'il ne puisse être réclamé à Céline BA une indemnité compensatrice. Les acomptes perçus seront restitués au client dans un délai maximal de 8 (huit) jours suivant la résiliation du contrat.

## **ARTICLE 9 : PRIX ET REGLEMENT**

Les prix des prestations (en euro) sont fixés par Céline BA. Ces prix peuvent varier selon le type et la durée des prestations réalisées. Les prix applicables au client au jour de la conclusion du contrat sont ceux en vigueur affichés sur le site internet [www.gaabe-naturebienetre.fr](http://www.gaabe-naturebienetre.fr) ou, à défaut, dans ses locaux. Les prix sont des prix par principe exprimés, taxes et frais inclus. Lorsque des taxes et/ou frais s'appliquent, le prestataire les communique au client et ils sont alors facturés en plus. Le client est informé que les prix des prestations ne sont aucunement remboursés par la sécurité sociale. Toutefois, le client peut se renseigner auprès de sa Complémentaire Santé car de nombreuses complémentaires participent fréquemment aux frais de séances de Naturopathie ou de réflexologie plantaire. La facture (mention « acquittée ») servira alors de justificatif. Le paiement se fera le jour de la prestation en cabinet par les moyens suivants : espèces, chèque bancaire à l'ordre de Céline BA (une pièce d'identité peut être demandée dans ce cas-là), virement immédiat. En téléconsultation, le paiement se fera avant le moment

prévu pour la séance : chèque bancaire dont la réception devra permettre l'encaissement avant la date prévue du rdv, virement . Une facture acquittée de votre consultation du jour vous sera adressée par mail dans un délai de 48 heures , sur demande. Toute somme non payée dans ces délais se verra appliquer un taux d'intérêt égal au taux d'intérêt légal au titre de pénalité de retard. Par ailleurs, lorsque des frais de recouvrement sont exposés la thérapeute peut demander une indemnisation complémentaire, sur justification. Les prestations et tarifs proposés : TVA non applicable, article 293-B du CGI

Programme : J'apprends à gérer mes émotions : 360 € / Je me libère en profondeur : 750 € / Je rééquilibre mon corps et mes énergies : 360 € / Pack "endométriose", "fibromyalgie" ou "SOPK" ou "maladie de Crohn" : 490 € / Accompagnement à la chimio/radiothérapie : 160 € / Soin sacré ancien au cabinet ou à distance : 70€ / Massage-soin de libération des mémoires transgénérationnelles : 100€/ Massage-soin de reconnexion à son enfant intérieur : 90€/ Massage-soin ISIS : reconnexion à sa femme sacrée : 90€/ Massage intuitif : 80€ Réflexologie plantaire : 60€ / Réflexologie plantaire jusqu'à 2 ans : 45€ Méditation collective au cabinet : 20€ / Atelier spécialisé au cabinet : 30€ / Soin de réharmonisation et de nettoyage à distance : 50€ / Barrage de feu sur brûlure accidentelle : gratuit / Première consultation en naturopathie : 75€ / Consultation de suivi en naturopathie : 55€/ Soin sacré ancien à domicile 100€ + majoration kilométrique pour des soins à plus de 10 km de Mions / Réflexologie plantaire à domicile 90€ + majoration kilométrique pour des soins à plus de 10 km de Mions / Massage-soin de libération des mémoires transgénérationnelles 140€ + majoration kilométrique pour des soins à plus de 10 km de Mions / Massage-soin de reconnexion à son enfant intérieur 130€ + majoration kilométrique pour des soins à plus de 10 km de Mions / Massage-soin ISIS : reconnexion à sa femme sacrée 130€ + majoration kilométrique pour des soins à plus de 10 km de Mions / Massage intuitif 120€ + majoration kilométrique pour des soins à plus de 10 km de Mions

Céline BA se réserve également le droit de modifier ses prix à tout moment, étant précisé que les prestations seront facturées sur la base des tarifs en vigueur au moment de la réservation du rendez-vous.

Conformément à l'article L 441-6 alinéa 12 du code du commerce, en cas de défaut de paiement total ou partiel des consultations au jour de la consultation, vous devrez verser une pénalité de retard égale à 3 fois le taux de l'intérêt légal . Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la consultation. Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

Céline BA se réserve le droit de suspendre ou d'annuler toute exécution d'une réservation/commande, quels que soient sa nature et son niveau d'exécution, en cas de défaut de paiement ou de litige de paiement. La réservation/commande sera automatiquement annulée.

#### **ARTICLE 10 : DROIT DE RETRACTATION**

Le prestataire rappelle également au client qu'il dispose, lorsque le présent contrat est conclu à distance ou hors établissement, et sauf exception visée au 4.3, d'un délai de rétractation de 14 jours calendaires, sans qu'il ait à justifier de motif, ni à payer de frais ou pénalités. Le délai court à compter du lendemain de l'acceptation du contrat par le client. S'il souhaite se rétracter après avoir accepté le présent contrat, le client peut en informer simplement Céline BA. Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que le client notifie son intention de se rétracter avant l'expiration du délai à l'adresse électronique de contact suivante : [contact@gaabe-naturebienetre.fr](mailto:contact@gaabe-naturebienetre.fr) ou par courrier à l'adresse de son siège social. La thérapeute accusera réception de la demande de rétractation du client. En cas d'exercice du droit de rétractation, la thérapeute procédera au remboursement des sommes éventuellement versées, dans un délai de quatorze (14) jours calendaires suivant la notification de la demande de remboursement et via le même moyen de paiement que celui utilisé lors du paiement. Cas dans lesquels le droit de rétractation ne s'applique pas : Si le client prend un rendez-vous de réalisation des prestations à une date antérieure à l'expiration du délai de rétractation de 14 jours, et si les prestations sont pleinement réalisées lors de ce rendez-vous, il reconnaît alors renoncer expressément et automatiquement à son droit de rétractation, sans que le prestataire ne soit tenu de recueillir sa demande expresse par écrit. Le client est ainsi informé que, conformément à l'article L. 221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé lorsque les prestations de services sont pleinement réalisées avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation

#### **ARTICLE 11 : PROTECTION DES DONNEES**

(loi RGPD - Règlement Général sur la Protection des Données) Les Parties reconnaissent le caractère confidentiel de toutes informations et données échangées entre elles pour l'exécution du contrat et s'engagent à les conserver confidentielles. En application de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 et du Règlement Général sur la Protection des Données relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, Céline BA s'engage à utiliser les données collectées dans le strict cadre de son activité. Les informations recueillies sont les informations nécessaires à la pratique de l'accompagnement holistique, et seront conservées pendant 5 ans. Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression de ces données personnelles, d'un droit à la limitation du traitement, à la portabilité, d'un droit d'opposition et du droit de définir des directives sur le sort des données post-mortem Le client peut exercer ces droits par écrit, auprès de Céline BA, El Gaabé, 51 avenue Jean Jaurès – 69780 MIONS ou par e-mail à [contact@gaabe-naturebienetre.fr](mailto:contact@gaabe-naturebienetre.fr)

Les informations que vous communiquez lors de la réservation d'une consultation ne seront utilisées que pour l'exécution de la réservation/commande par Céline BA (prise de rendez-vous, facturation, mails...).

Vos données ne seront jamais transmises à des tiers ou revendues à qui que ce soit et sont conservées de manière confidentielle. Les informations recueillies (nom, prénom, mail...) sont enregistrées dans un fichier informatisé par Céline BA .

## ARTICLE 12 : RESPONSABILITE

Dispositions particulières applicables aux contrats conclus à distance : conformément aux dispositions légales en vigueur, le prestataire est responsable de plein droit à l'égard du client de la bonne exécution des obligations résultant du contrat conclu à distance. Toutefois, il peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable soit au client, soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers au contrat, soit à un cas de force majeure. Sous réserve de l'application des dispositions impératives précitées en matière de contrats conclus à distance, la responsabilité de la thérapeute n'est engagée qu'en cas de faute prouvée par le client. Le client est seul responsable des choix qu'il fait et des informations qu'il donne à la thérapeute. Aussi, la responsabilité de la thérapeute ne saurait être engagée en cas de mauvaise information donnée par le client ou d'absence d'information.

Céline BA ne sera pas tenue responsable pour le cas où votre messagerie électronique rejeterait ses mails, la copie du ticket de paiement ou l'état récapitulatif de la commande. Il convient de regarder régulièrement vos spams.

Enfin la responsabilité de Céline BA ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture de service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques.

## ARTICLE 13 : TRAITEMENT DES RECLAMATIONS – MEDIATION A LA CONSOMMATION

Selon l'article L.612-1 du Code de la consommation, il est rappelé que « tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel. A cet effet, le professionnel garantit au consommateur le recours effectif à un dispositif de médiation de la consommation ». Après une démarche préalable écrite du client auprès de la thérapeute restée infructueuse, le service du médiateur peut être saisi pour tout litige de consommation dont le règlement n'aurait pas abouti. Pour tout litige non résolu avec Céline BA, le client peut faire appel au service du médiateur de la consommation suivant :

CNPM – MEDIATION DE LA CONSOMMATION

27 avenue de la libération

42400 Saint-Chamond.

Ou <https://cnpm-mediation-consommation.eu>

Loi applicable et juridiction compétente Les présentes CGS sont soumises à la législation française. En cas de litiges les parties s'engagent à rechercher une solution à l'amiable avant toute action judiciaire. A défaut, tout différent survenant avec un client ayant la qualité de commerçant et qui serait lié à l'interprétation, l'exécution ou la validité des présentes CGS sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux. Pour l'ensemble des autres clients, ce sont les dispositions du code de procédure civile qui s'appliqueront.

## ARTICLE 17 : PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tous les textes, photos, infographies, graphismes, vidéos, audio, pages ainsi que le logo, sauf mention contraire, sont la propriété exclusive de Céline BA et ne sont pas libres de droits.

De ce fait, toute reproduction ou représentation partielle ou totale du contenu du site « Gaabé – nature bien-être » (dont l'URL est <https://www.gaabe-naturebienetre.fr> et pages associées), par quelque procédé ou support que ce soit, même partiellement est interdite et constitue, sans autorisation écrite de Céline BA, une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de Propriété Intellectuelle.

Vous vous engagez à une utilisation des contenus du site dans un cadre strictement privé. Une utilisation à des fins commerciales est strictement interdite.

Tout contenu (commentaires) que vous mettez en ligne sur ce site est de votre seule responsabilité. Vous vous engagez à ne pas mettre en ligne de contenus pouvant porter atteinte aux intérêts de tierces personnes. Si c'était le cas, tout recours en jus tice engagé par un tiers lésé contre le site sera pris à votre charge.

Votre contenu peut être à tout moment et pour n'importe quelle raison supprimé ou modifié par le site. Vous ne recevez aucune justification et notification préalablement à la suppression ou à la modification de votre contenu.

Pour les consultations en ligne, vous vous engagez à ne pas enregistrer la séance d'aucune manière que ce soit (audio, vidéo, photos), ni à la publier à des fins commerciales ou non commerciales sous peine de poursuites judiciaires.

J'ai lu et j'accepte les conditions générales de services sans condition

J'ai bien pris connaissance et j'accepte les informations concernant la protection de mes données (loi RGPD) détaillée dans les CGS, j'accepte que les informations saisies par Céline BA soient collectées et exploitées à des fins d'accompagnement et de conseil pour mon bien-être.

NOM Prénom du client :

Signature :



Date :